

RUHENGERI



18781

Vu et vérifié et porté en recette
au L.C. n° 37 du 10/12/56
Le Comptable Territorial, 931.

Territoire du Ruanda-Urundi.
Secteur Vétérinaire : Ruhengeri.

N° I6I/S.V.- D

Relevé des sommes perçues comme "Indemnité Kilonétrique" - pour l'Inspection des Viandes
aux Mines Marchal de Kifurwe et versées entre les mains du comptable Ter. pour transmission
au Service des Finances à Usimbura.

Mois de NOVEMBRE 1956.

Déplacements : Ruhengeri-Kifurwe et retour, les 9 et 16/II/56.- SOIT :

2 x 74 Km. x 6,80 frs. (Ruanda) = 1.006,40 frs.

La somme de: mille et six francs 40 %.

Ruhengeri, le 2/12/1956.
L'auxiliaire Vétérinaire Adjoint ppl.
Duhem P.H.